



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service du commissariat des armées
Plate-forme commissariat ouest
DIR**

Rennes, le 15 octobre 2021

N°2021-503826/ARM/SCA/PFC-O
RENNES/DIR/NP

DECISION

Portant délégations de signature en matière de marchés publics et d'accords-cadres de la plate-forme commissariat ouest de Rennes

Le commissaire en chef de 1^{ère} classe Jean-François LEPERT
Directeur de la plate-forme commissariat ouest de Rennes

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,
Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,
Vu le décret n° 2007-482 du 29 mars 2007 autorisant le ministre de la défense à déléguer ses pouvoirs en matière de marchés publics et d'accords-cadres, notamment son article 2,
Vu l'arrêté du 22 juin 2007 modifié portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataires des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense,

Décide :

Délégation particulière est donnée pour signer certains actes relevant de la fonction de représentant du pouvoir adjudicateur selon les modalités précisées en annexe.

La présente décision annule et remplace la décision n°2021-503491/ARM/SCA/PFC-O RENNES/DIR/NP du 22 septembre 2021. Elle sera publiée au registre public des actes administratifs et sur le portail www.achats.defense.gouv.fr.

ORIGINAL SIGNE

Délégations de signature

Documents/actes	Directeur adjoint CAD Laurent MOUNIER	Chef de division achats publics (1) CRC2 Valérie AUBIN Adjointes au chef de division ICDD Sophie DE MONTI DE REZE	Chefs de bureaux achats et adjoints Formation : CR1 Hadrien ROUBAUD SACS Yann COURTES Prestations de service : AAE Xavier FILIPPI TSEF1 Michel KERENEUR Fournitures-maintenance et multiservices : ICD Hervé DOUTERLINGNE SACE Gwénola LE ROUX	Chef du bureau pilotage programmation clients APAE Catherine MASSARDIER
DOSSIER DE CONSULTATION (2)				
avis d'appel public à la concurrence			sans limitation	
visa du dossier de consultation des entreprises (DCE)	jusqu'à 2 000 000 € HT par consultation	jusqu'à 400 000 € HT par consultation		
modification du dossier de consultation des entreprises (DCE)	jusqu'à 2 000 000 € HT par consultation	jusqu'à 400 000 € HT par consultation		
lettre de consultation (marchés négociés, marchés subséquents)		sans limitation		
OUVERTURE DES PLIS ET NEGOCIATION (2)				
validation des commissions d'ouverture des plis (COP)			sans limitation	
demande de compléments de candidature		sans limitation		
demande de compléments ou précisions sur les offres (dont offres anormalement basses)		sans limitation		
lettre de négociation / invitation à négociation		sans limitation		
NOTIFICATION (2)				
rapport de présentation	jusqu'à 2 000 000 € HT par consultation	jusqu'à 400 000 € HT par consultation		
lettre de candidature non retenue		sans limitation		

Documents/actes	Directeur adjoint CAD Laurent MOUNIER	Chef de division achats publics (1) <i>CRC2 Valérie AUBIN</i> Adjointes au chef de division <i>ICDD Sophie DE MONTI DE REZE</i>	Chefs de bureaux achats et adjoints Formation : <i>CR1 Hadrien ROUBAUD</i> <i>SACS Yann COURTES</i> Prestations de service : <i>AAE Xavier FILIPPI</i> <i>TSEF1 Michel KERENEUR</i> Fournitures-maintenance et multiservices : <i>ICD Hervé DOUTERLINGNE</i> <i>SACE Gwénola LE ROUX</i>	Chef du bureau pilotage programmation clients <i>APAE Catherine MASSARDIER</i>
NOTIFICATION (2)				
lettre de rejet d'offre		sans limitation		
lettre d'explication sur la motivation du rejet	sans limitation			
avis d'attribution			sans limitation	
acte d'engagement	Issu d'une consultation allant jusqu'à 2 000 000 € HT	Issu d'une consultation allant jusqu'à 400 000 € HT		
EXECUTION (2)				
avenant et rapport de présentation d'avenant		limitation aux avenants dont la variation cumulée est ≤ à 10 %, hors les avenants de prolongation dont la signature n'est pas déléguée		
lettre d'envoi d'un projet d'avenant		sans limitation		
ordre de service		sans limitation	sans limitation	
révision de prix		sans limitation	sans limitation	
décompte de pénalités ou réfaction (provisoire ou définitive) et courrier associé		< 5 000 € par décompte		
certificat de cessibilité de créance		sans limitation		

Documents/actes	Directeur adjoint <i>CAD Laurent MOUNIER</i>	Chef de division achats publics (1) <i>CRC2 Valérie AUBIN</i> Adjointes au chef de division <i>ICDD Sophie DE MONTI DE REZE</i>	Chefs de bureaux achats et adjoints Formation : <i>CR1 Hadrien ROUBAUD</i> <i>SACS Yann COURTES</i> Prestations de service : <i>AAE Xavier FILIPPI</i> <i>TSEF1 Michel KERENEUR</i> Fournitures-maintenance et multiservices : <i>ICD Hervé DOUTERLINGNE</i> <i>SACE Gwénola LE ROUX</i>	Chef du bureau pilotage programmation clients <i>APAE Catherine MASSARDIER</i>
EXECUTION (2)				
certificat administratif (dont solde de marché, changement de SIRET, RIB, dénomination sociale, imputation budgétaire, non révision de prix, décompte d'avance, explicatif facturation, etc.)		sans limitation	sans limitation	
déclaration de sous-traitance		sans limitation		
fiche d'imputation budgétaro-comptable (FIBOC)		sans limitation	sans limitation	
EXECUTION				
commandes sur accord-cadre ou convention	sans limitation	sans limitation		sans limitation
NOTIFICATION				
marchés sur devis	sans limitation	- devis d'une centrale d'achat : sans limitation - autres devis : jusqu'à 40 K€ HT		- devis d'une centrale d'achat : sans limitation - autres devis : ≤ 4 K€ HT

(1) Le chef DAP se réserve, dans la limite de son seuil financier, la présidence des commissions internes marchés des dossiers inscrits au plan de contrôle interne, dits « sensibles » (suivi spécifique DCSCA et CIMCI) et innovants.

(2) concernent les marchés formalisés et marchés à procédure adaptée

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- DIRECTEUR ADJOINT
- DAP : TOUS

COPIES INTERNES :

- DFIN : CHEF, ADJOINT, CHEF ET ADJOINT BED, CHEF ET ADJOINT BAT
- CONSEILLER JURIDIQUE
- B2P
- RPAA